



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Valorisation des statistiques
et observatoires**

**La construction neuve
en Bretagne
à fin juillet 2023**

**Août 2023
DREAL BRETAGNE**

**Service Connaissance
Prospective et Évaluation**

De début mai 2023 à fin juillet 2023

Des mises en chantier et des autorisations de logements qui baissent nettement

De mai 2023 à fin juillet 2023, 4 900 logements sont mis en chantier en Bretagne, en nette diminution de - 22,7 % (soit 1 500 logements en moins) par rapport à la même période en 2022. En France, on observe une baisse de - 13,6 % sur la même période.

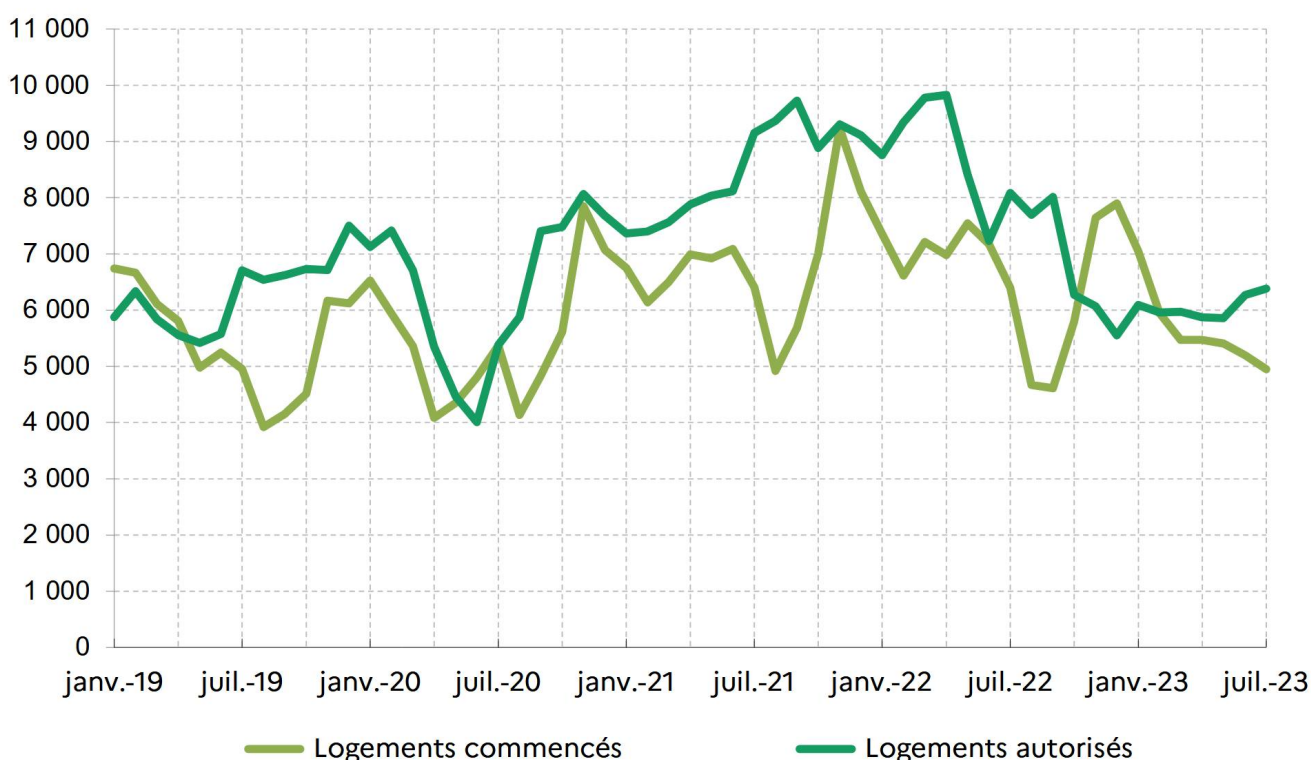
Dans la région comme au niveau national, la baisse des mises en chantier concerne aussi bien les logements collectifs et en résidence que les logements individuels.

Les logements autorisés à la construction de mai 2023 à fin juillet 2023, fléchissent de - 21,0 % en Bretagne par rapport à la même période un an auparavant, et de - 26,3 % en France. Cela représente 1 700 permis de construire délivrés en moins dans la région par rapport à la même période en 2022.

D'août 2022 jusqu'à fin juillet 2023 par rapport aux douze mois précédents, le nombre de logements commencés fléchit dans la région. Ce fléchissement de - 16,2 % s'avère plus important que celui observé en France (- 13,2 %).

Logements commencés et autorisés en Bretagne depuis 2019
(cumulés sur 3 mois glissants)

En logements



Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin juillet 2023

[Publication nationale logements](#)

Fléchissement des mises en chantier de locaux en Bretagne

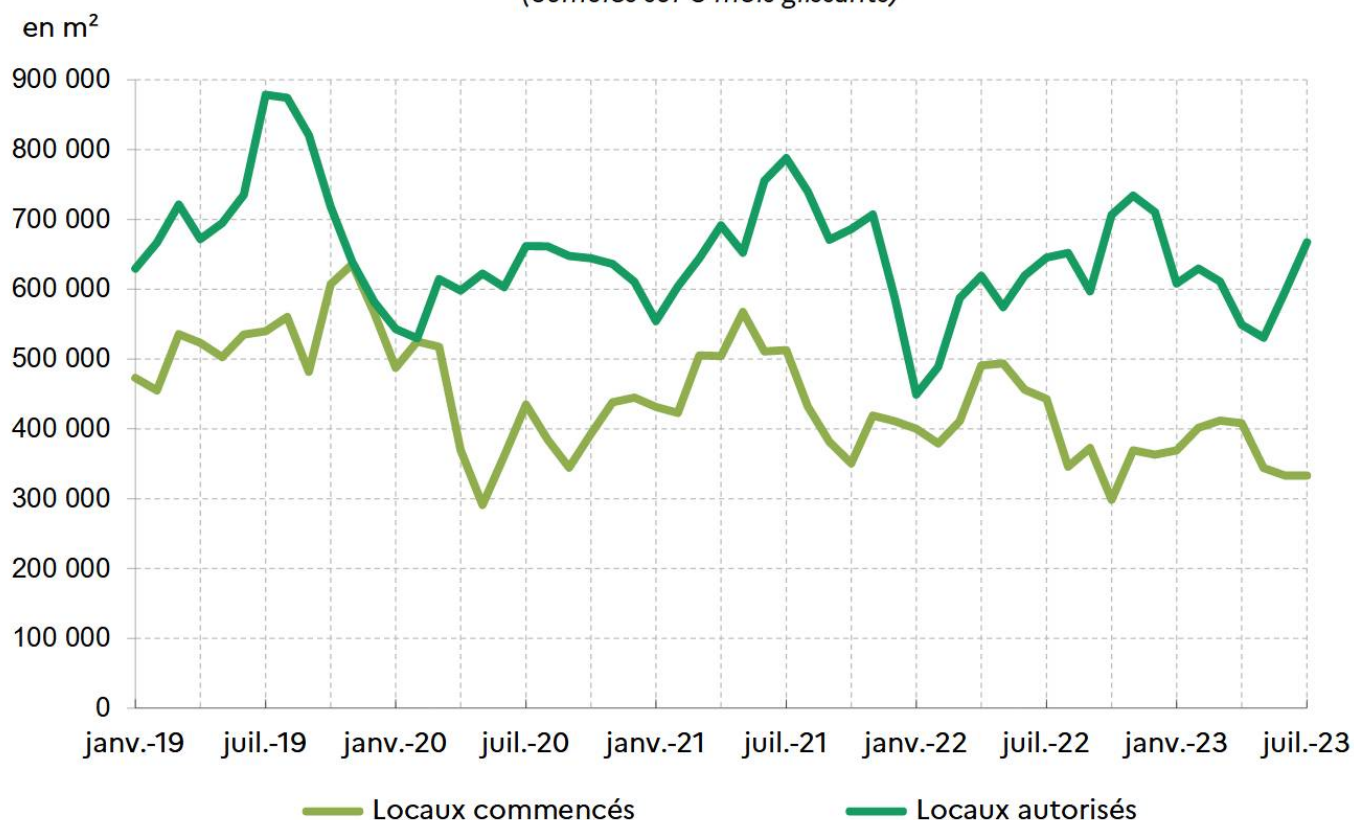
De mai 2023 à fin juillet 2023, 343 000 m² de locaux non résidentiels sont mis en chantier en Bretagne. Ces mises en chantier fléchissent de - 22,6 % par rapport à la même période un an auparavant.

En France, les mises en chantier de locaux diminuent de - 18,9 % sur cette même période.

Les surfaces de locaux autorisées à la construction augmentent de + 3,4 % en Bretagne entre début mai 2023 et fin juillet 2023 par rapport à la même période en 2022.

D'août 2022 jusqu'à fin juillet 2023 par rapport aux douze mois précédents, la baisse de l'activité de la construction de locaux s'avère de même ampleur en France que dans la région. Durant ces douze mois, les mises en chantier de locaux diminuent de - 15,8 % en Bretagne comme au niveau national.

Locaux commencés et autorisés en Bretagne depuis 2019
(cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, DPC

[Publication nationale locaux](#)

Les mises en chantier de logements

Les mises en chantier sur 3 mois

De mai 2023 à fin juillet 2023

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	500	100	500	100	700
Finistère	700	100	800	300	1 100
Ille-et-Vilaine	700	200	900	1 000	1 900
Morbihan	700	100	800	500	1 300
Bretagne	2 500	500	3 000	1 900	4 900
France	26 000	8 500	34 500	43 800	78 300
Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	- 28,2	- 10,3	- 26,5	- 38,5	- 29,1
Finistère	- 25,1	- 9,2	- 22,9	- 6,3	- 19,3
Ille-et-Vilaine	- 32,9	+ 64,1	- 20,7	- 31,5	- 26,8
Morbihan	- 29,7	- 46,1	- 32,2	+ 41,4	- 14,9
Bretagne	- 29,1	- 2,2	- 25,5	- 17,7	- 22,7
France	- 21,4	- 8,4	- 18,5	- 9,3	- 13,6

* mai 2023 à fin juillet 2023 / mai 2022 à fin juillet 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimations à fin juillet 2023

Les mises en chantier sur 12 mois

D'août 2022 à fin juillet 2023

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 000	300	2 300	700	3 000
Finistère	2 900	600	3 400	2 100	5 500
Ille-et-Vilaine	2 900	500	3 400	6 000	9 400
Morbihan	3 100	400	3 500	1 900	5 400
Bretagne	10 800	1 800	12 700	10 600	23 300
France	105 500	34 600	140 000	193 000	333 100
Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	- 19,8	- 20,7	- 20,0	- 34,5	- 23,9
Finistère	- 17,8	+ 7,5	- 14,6	- 13,3	- 14,1
Ille-et-Vilaine	- 27,2	- 3,4	- 24,2	- 8,3	- 14,8
Morbihan	- 19,8	- 29,9	- 21,2	- 3,4	- 15,8
Bretagne	- 21,4	- 11,7	- 20,1	- 10,8	- 16,2
France	- 19,3	- 11,6	- 17,6	- 9,7	- 13,2

* août 2022 à fin juillet 2023 / août 2021 à fin juillet 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimations à fin juillet 2023

Les autorisations de logements

Les autorisations sur 3 mois

De mai 2023 à fin juillet 2023

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	600	100	700	400	1 100
Finistère	700	200	900	800	1 700
Ille-et-Vilaine	600	300	900	1 100	2 100
Morbihan	700	200	900	600	1 500
Bretagne	2 600	800	3 400	2 900	6 400
France	25 400	11 800	37 100	65 400	102 600
Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	- 3,6	+ 7,1	- 1,9	- 16,3	- 8,1
Finistère	- 5,4	- 48,7	- 17,6	- 8,2	- 13,4
Ille-et-Vilaine	- 18,1	+ 154,4	+ 4,2	- 50,2	- 35,0
Morbihan	- 16,1	+ 87,8	- 2,9	- 26,4	- 13,2
Bretagne	- 11,4	+ 21,6	- 5,4	- 33,8	- 21,0
France	- 17,6	- 25,8	- 20,4	- 29,2	- 26,3

* mai 2023 à fin juillet 2023 / mai 2022 à fin juillet 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimations à fin juillet 2023

Les autorisations sur 12 mois

D'août 2022 à fin juillet 2023

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 000	500	2 500	1 300	3 800
Finistère	3 000	700	3 700	2 500	6 200
Ille-et-Vilaine	2 900	900	3 800	4 600	8 400
Morbihan	3 100	700	3 800	2 500	6 200
Bretagne	10 900	2 700	13 600	11 000	24 600
France	106 100	44 600	150 700	246 800	397 600
Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	- 31,5	- 12,5	- 28,6	- 10,5	- 23,2
Finistère	- 22,0	- 36,0	- 24,9	- 22,4	- 23,9
Ille-et-Vilaine	- 34,8	+ 17,5	- 27,1	- 52,2	- 43,5
Morbihan	- 28,2	- 15,4	- 26,1	- 1,9	- 18,1
Bretagne	- 29,2	- 13,6	- 26,6	- 35,3	- 30,8
France	- 32,2	- 28,1	- 31,0	- 16,7	- 22,8

* août 2022 à fin juillet 2023 / août 2021 à fin juillet 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimations à fin juillet 2023

Les mises en chantier de locaux d'activité

Les surfaces mises en chantier sur 3 mois

D'e mai 2023 à fin juillet 2023

Surface (en m ²)	Héberge. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	1 400	1 900	6 400	1 000	6 500	9 900	9 900	3 900	40 800
Finistère	1 300	10 100	19 200	3 100	4 600	30 300	4 600	14 000	87 200
Ille-et-Vilaine	500	40 400	23 100	2 400	12 100	15 700	21 200	29 100	144 400
Morbihan	1 600	10 400	8 400	5 900	7 700	12 600	18 300	5 600	70 600
Bretagne	4 800	62 800	57 100	12 400	30 800	68 500	53 900	52 500	343 000
France	174 800	727 300	589 700	246 900	807 100	901 900	995 400	987 900	5 431 000
Évolution (en%)*	Héberge. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	+ 1 376,0	- 65,0	- 28,8	- 77,4	+ 7,4	- 58,9	+ 33,8	- 87,0	- 52,6
Finistère	+ 501,3	+ 33,2	+ 65,2	- 9,7	- 25,0	+ 1,9	- 66,8	+ 27,0	+ 4,4
Ille-et-Vilaine	/	+ 108,5	+ 16,4	- 41,1	+ 32,5	- 33,6	- 36,2	+ 32,3	+ 10,1
Morbihan	+ 365,5	- 22,3	+ 18,8	+ 360,0	- 37,6	- 35,1	- 77,5	- 18,9	- 50,4
Bretagne	+ 634,6	+ 37,2	+ 20,2	- 6,2	- 8,3	- 29,3	- 60,3	- 24,5	- 22,6
France	- 10,5	- 22,4	- 26,6	- 23,7	+ 19,2	- 22,5	- 42,7	+ 15,0	- 18,9

* mai 2023 à fin juillet 2023 / mai 2022 à fin juillet 2022 ; source : SDES MTECT, Sit@del2

Les surfaces mises en chantier sur 12 mois

D'août 2022 à fin juillet 2023

Surface (en m ²)	Héberge. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	3 800	18 500	25 400	15 700	28 400	60 600	72 500	19 800	244 700
Finistère	9 500	43 000	51 100	17 200	24 700	129 200	43 100	46 400	364 100
Ille-et-Vilaine	14 700	102 200	60 500	12 600	70 400	64 900	97 900	86 600	509 800
Morbihan	5 900	36 400	43 200	24 900	35 400	67 100	42 300	45 400	300 700
Bretagne	34 000	200 200	180 200	70 300	158 800	321 900	255 800	198 100	1 419 300
France	672 500	3 249 700	2 415 500	1 048 700	2 917 200	3 925 500	4 734 500	4 236 600	23 200 200
Évolution (en%)*	Héberge. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	+ 65,6	- 37,4	- 6,2	- 27,5	- 36,7	- 42,1	+ 121,7	- 60,8	- 21,9
Finistère	- 8,0	+ 12,8	+ 41,1	+ 11,4	- 30,6	- 16,0	- 25,2	- 15,8	- 9,5
Ille-et-Vilaine	+ 729,1	- 10,3	+ 20,2	- 56,8	+ 54,5	- 33,2	- 28,1	- 0,8	- 9,2
Morbihan	- 16,3	+ 2,4	+ 5,4	+ 1,3	- 37,0	- 25,9	- 64,4	+ 31,3	- 26,3
Bretagne	+ 58,1	- 7,9	+ 16,6	- 22,5	- 12,8	- 27,9	- 25,9	- 12,9	- 15,8
France	+ 1,3	- 12,0	- 15,7	- 22,2	- 8,0	- 16,9	- 30,4	- 1,1	- 15,8

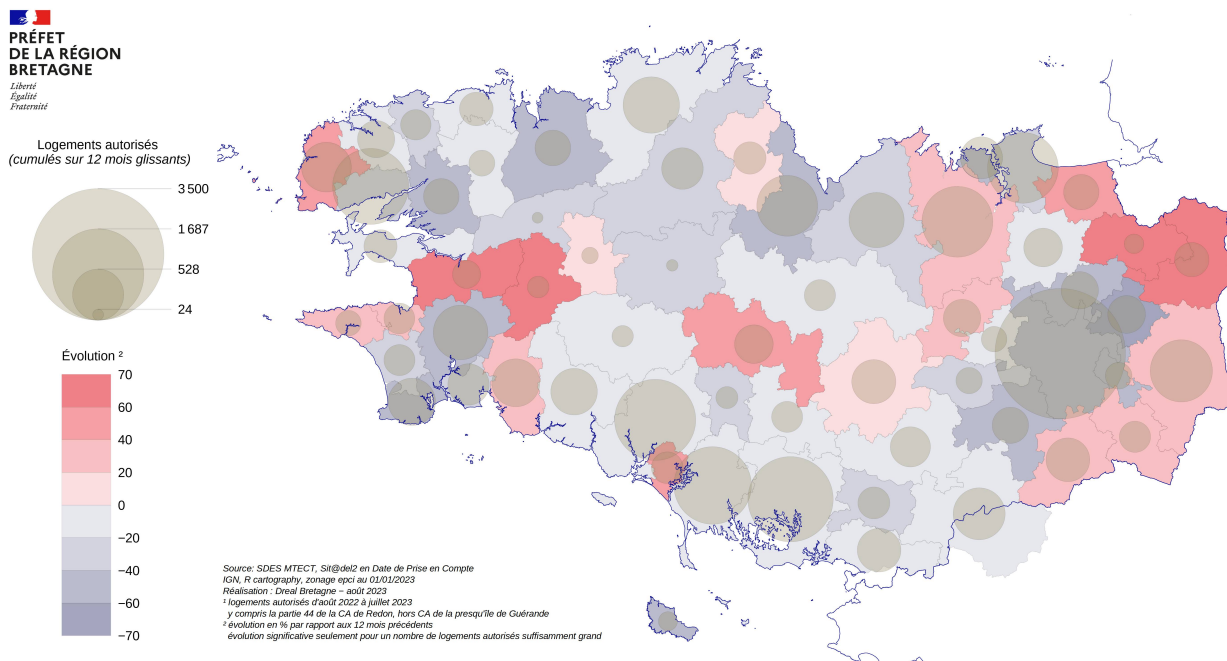
* août 2022 à fin juillet 2023 / août 2021 à fin juillet 2022 ; Source : SDES MTECT, Sit@del2

Données complémentaires

Logements

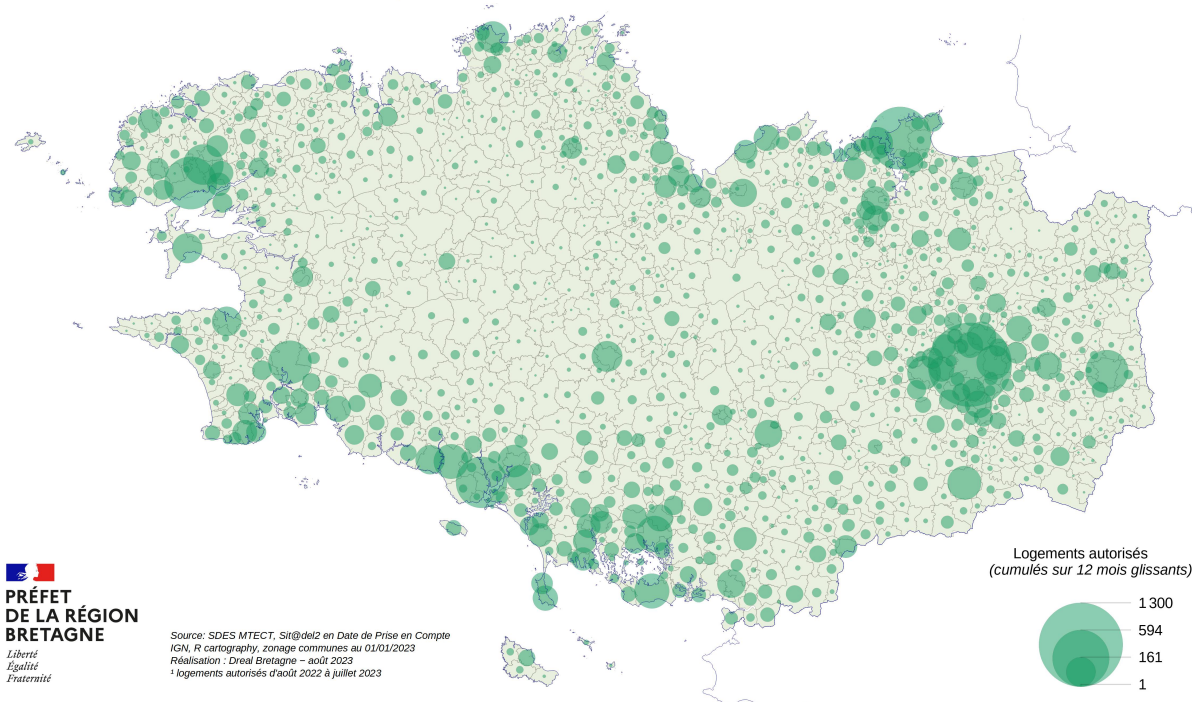
Une baisse du nombre de logements autorisés dans une majorité de territoires.

Logements autorisés par communauté de communes et évolution (cumulés sur 12 mois glissants)



Une construction neuve concentrée autour de Rennes, Saint-Malo, Brest, Lorient, Quimper, Vannes, et Saint-Brieuc, et dans les communes du littoral sud de la Bretagne.

Logements autorisés par commune (cumulés sur 12 mois glissants)



Logements commencés en Bretagne et en France depuis 2001

(cumulés sur 12 mois glissants, base 100 en 2001)

Une variation du nombre de logements commencés en Bretagne plus importante qu'au niveau national

Logements commencés en Bretagne et en France depuis fin janvier 2001
(cumulés sur 12 mois glissants, base 100 en 2001)



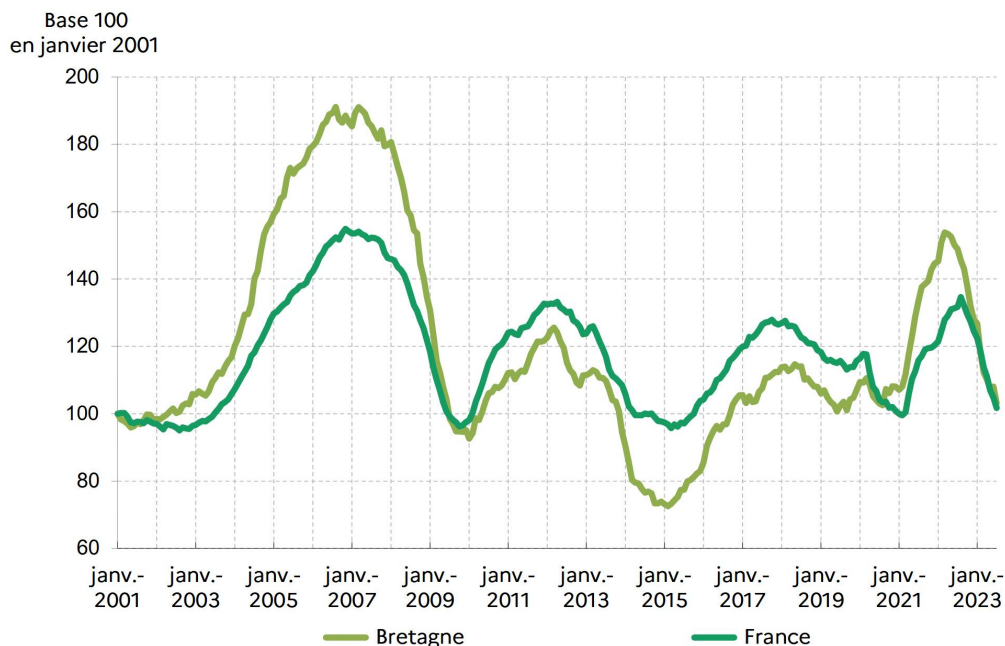
Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin juillet 2023

Logements autorisés en Bretagne et en France depuis 2001

(cumulés sur 12 mois glissants, base 100 en 2001)

Une variation du nombre de logements autorisés en Bretagne plus importante qu'au niveau national

Logements autorisés en Bretagne et en France depuis fin janvier 2001
(cumulés sur 12 mois glissants, base 100 en 2001)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin juillet 2023

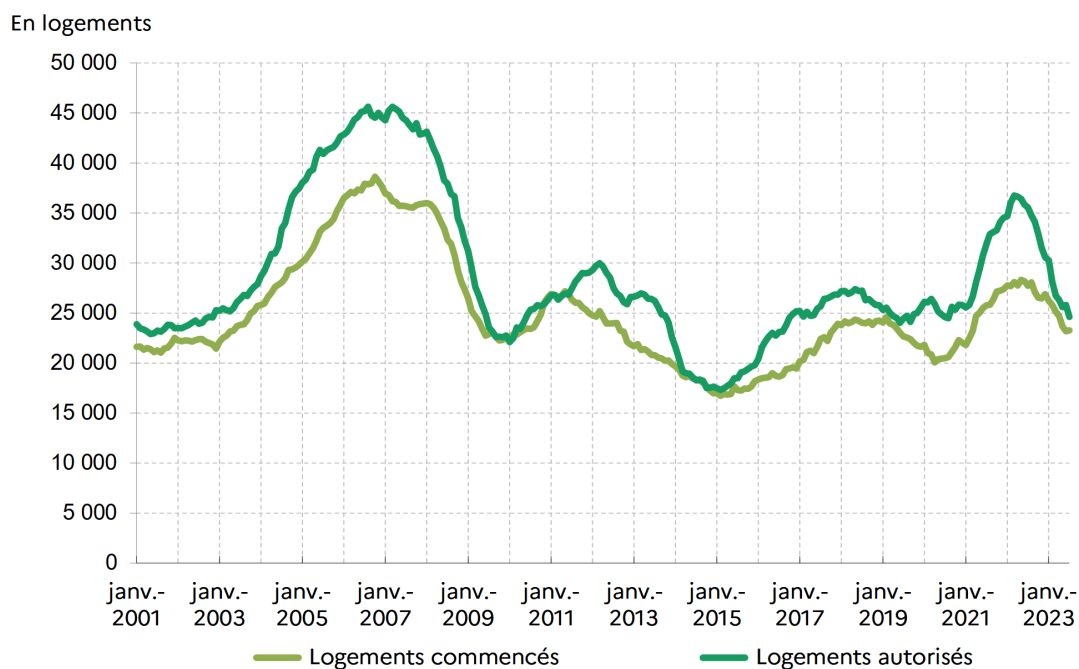
Logements autorisés et commencés depuis 2001

(cumulés sur 12 mois glissants)

En Bretagne :

Des mises en chantier et des autorisations de logements, en fort repli depuis mi-2022, et au niveau de début 2019.

Logements commencés et autorisés en Bretagne depuis fin janvier 2001
(cumulés sur 12 mois glissants)

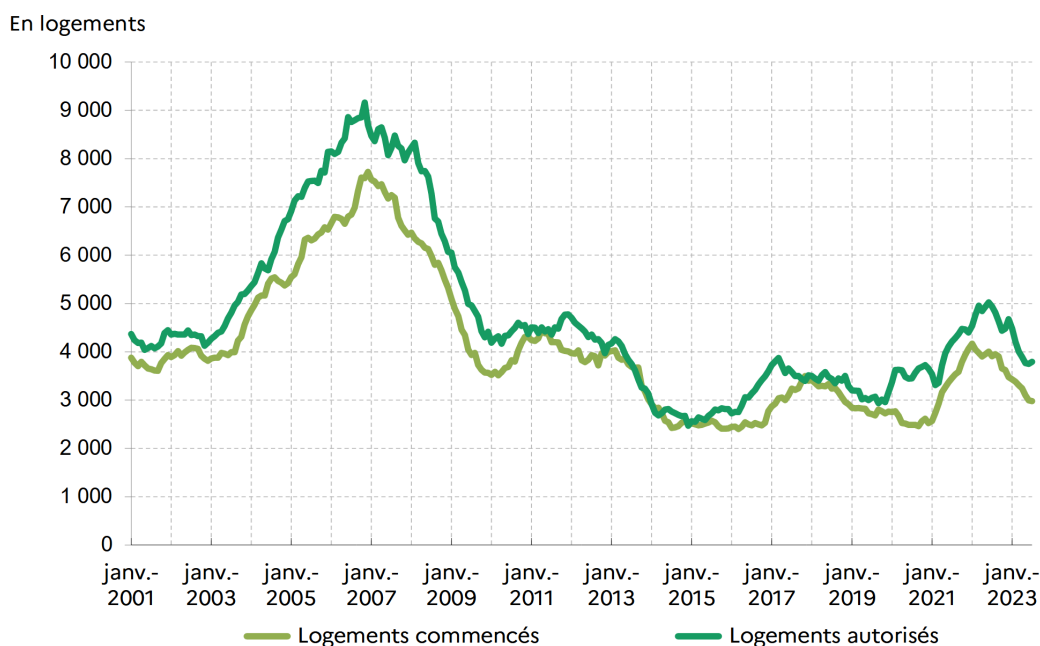


Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin juillet 2023

Dans les Côtes-d'Armor :

Des mises en chantier et des autorisations de logements en baisse, mais qui restent supérieures au niveau de début 2019.

Logements commencés et autorisés dans les Côtes-d'Armor depuis fin janvier 2001
(cumulés sur 12 mois glissants)

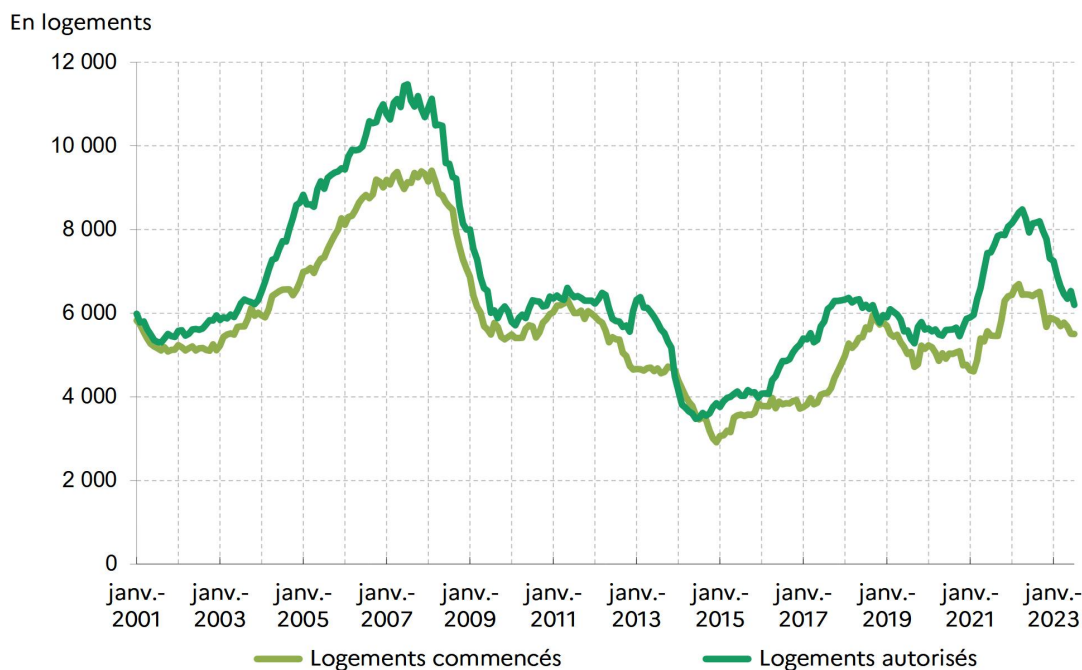


Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin juillet 2023

Dans le Finistère :

Des mises en chantier et des autorisations de logements en baisse, et au niveau de début 2019.

Logements commencés et autorisés dans le Finistère depuis fin janvier 2001
(cumulés sur 12 mois glissants)

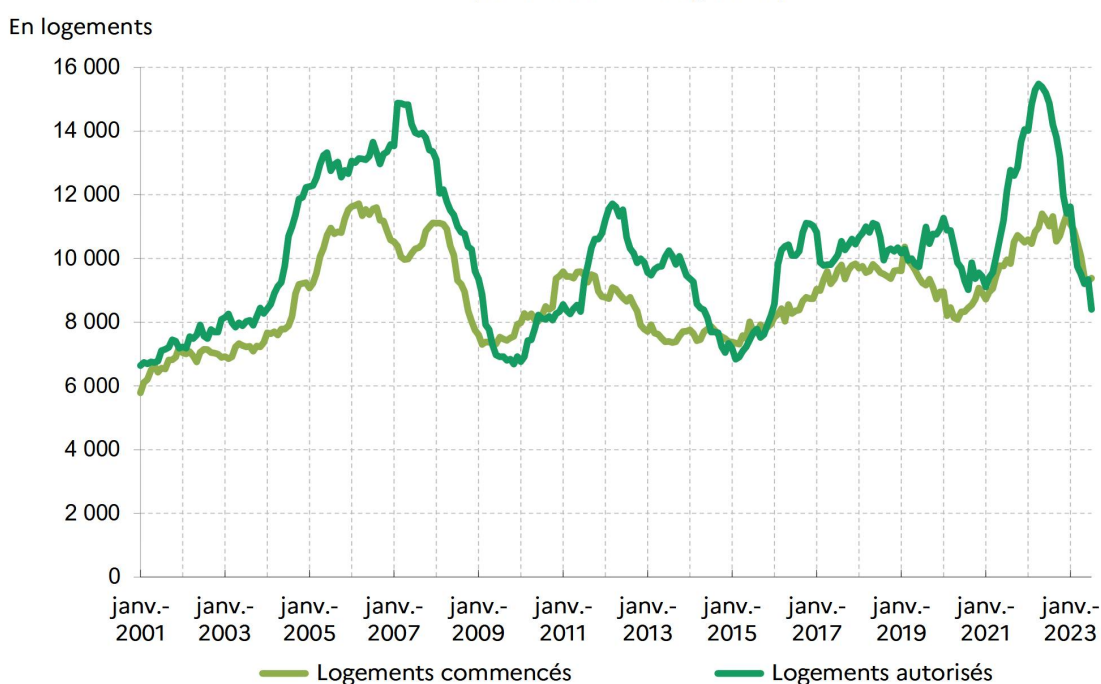


Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin juillet 2023

En Ile-et-Vilaine :

**Des autorisations de logements, en fort repli depuis mi-2022, et au niveau de fin 2015.
Des mises en chantier, en baisse depuis début 2023, et au niveau de début 2019.**

Logements commencés et autorisés en Ile-et-Vilaine depuis fin janvier 2001
(cumulés sur 12 mois glissants)



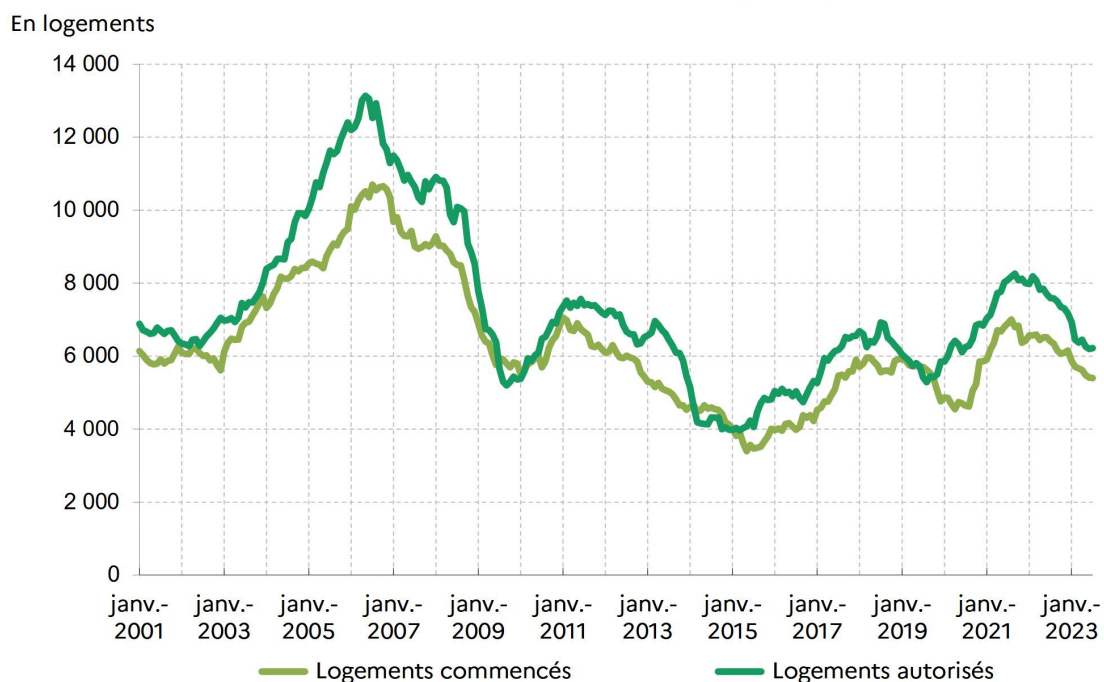
Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin juillet 2023

Dans le Morbihan :

Des mises en chantier de logements au niveau de début 2019.

Des autorisations de logements en baisse, mais qui restent supérieures au niveau début 2019

Logements commencés et autorisés dans le Morbihan depuis fin janvier 2001
(cumulés sur 12 mois glissants)



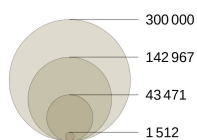
Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin juillet 2023

Locaux

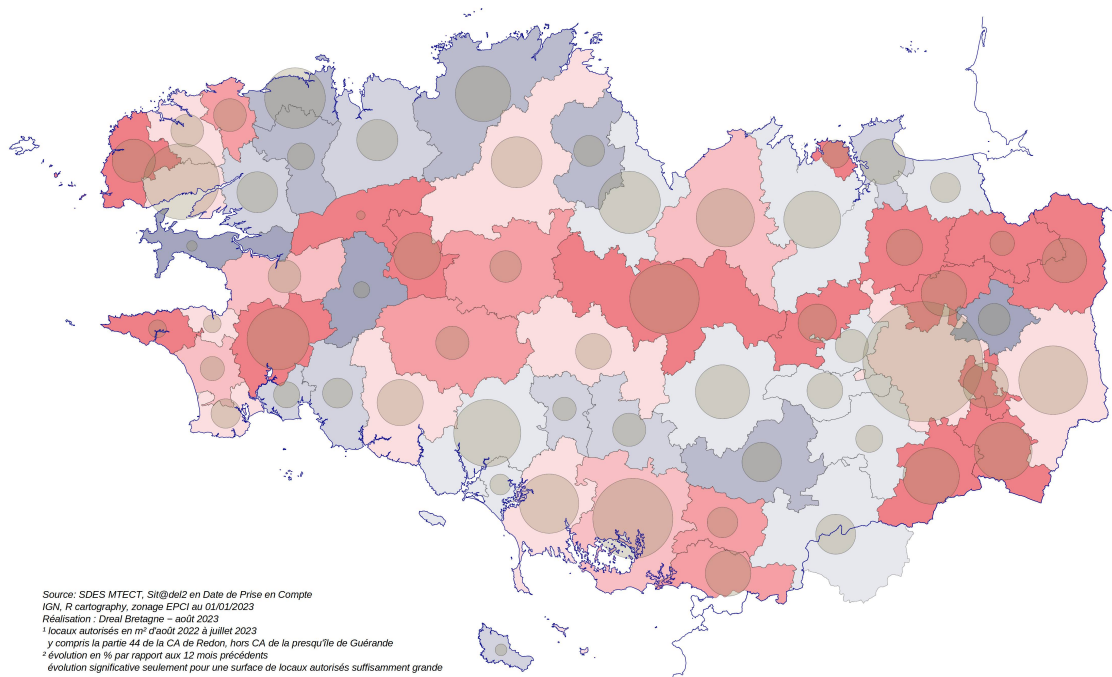
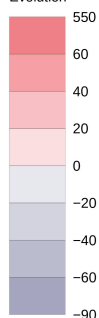
Surfaces de locaux autorisées par communauté de communes et évolution (cumulés sur 12 mois glissants)


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Locaux autorisés
(cumulés sur 12 mois glissants)



Évolution²



Source: SDES MTECT, Sit@del2 en Date de Prise en Compte

IGN, R cartography, zonage EPCI au 01/01/2023

Réalisation : Dreal Bretagne - août 2023

¹ locaux autorisés en m² d'août 2022 à juillet 2023

² y compris la partie 44 de la CA de Redon, hors CA de la presqu'île de Guérande

³ évolution en % par rapport aux 12 mois précédents

évolution significative seulement pour une surface de locaux autorisés suffisamment grande

Comprendre ces données

Chaque mois sont diffusées sur le site internet de la Dreal des données statistiques sur la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels :

- Les autorisations et les mises en chantier de logements (ou logements commencés), estimations en date réelle ;
- Les mises en chantier de locaux d'activité en date de prise en compte (DPC).

Le parc de logements en Bretagne est constitué en majorité de maisons individuelles (plus de 70 %, source Insee recensement 2016), pourcentage supérieur de 16 points à la moyenne métropolitaine, le reste étant constitué de logements collectifs et en résidence. Cette particularité régionale est à prendre en compte dans la comparaison avec le niveau national.

→ **Pour en savoir plus sur le parc de logements en Bretagne :**

<http://www-maj.dreal-bretagne.e2.rie.gouv.fr/le-logement-en-bretagne-r182.html>

La base de données Sit@del2

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune.

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires assure le suivi exhaustif de ces opérations de construction. Les données des formulaires de permis de construire sont enregistrés dans le fichier national Sitadel (système d'informations et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achevements des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Deux séries de données sur les logements sont disponibles dans Sitadel au niveau communal

Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Une nouvelle série : les estimations en date réelle

Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle infra-départementale.

Cette série, pour les logements autorisés et commencés (c'est-à-dire les mises en chantier), construite par le Service des données et des études statistiques (SDES) du CGDD du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires <https://ecologie.gouv.fr/>, vise à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction neuve. Elle retrace les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ce sont des estimations qui corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des déclarations d'autorisation, d'ouverture de chantier et des annulations de permis de construire.

→ **Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie employée pour construire les estimations en date réelle :** <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-12/methodologie-sitadel2-v5.pdf>

L'ensemble des logements est constitué des logements ordinaires et des logements en résidence

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits en vue d'une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées
- les résidences pour étudiants
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières à vocation sociale
- les résidences sociales
- les résidences pour personnes handicapées

Les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils regroupent dans Sitadel les logements individuels et les logements collectifs.

- les logements individuels regroupent les logements individuels purs et les logements individuels groupés
 - le logement individuel pur fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement individuel.
 - les logements individuels groupés font l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.
- les logements collectifs font partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif.

Surfaces de locaux non résidentiels

Les surfaces de locaux non résidentiels présentées correspondent à la notion de surfaces de plancher, présente dans les documents d'urbanisme. Les surfaces des parkings et des aires de stationnement, même couverts, ne sont pas considérées comme de la surface de plancher.

Les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant.

→ Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie de la base Sit@del2 :
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-base-de-donnees-sitadel2-methodologie>

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Bretagne**

Service Connaissance Prospective Évaluation

L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
CS 96 515
35 065 Rennes Cedex
Tél 02 99 33 43 07

Directeur de publication : Éric Fisse
Rédaction : Pascal Bocherel
Mise en page : Allison Gaulier et Pascal Bocherel

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr